



Aulnay-sous-Bois, le 6 juillet 2012

**PREMIERE CESSIION D'UNE PARCELLE AU PROFIT DE LA SGP, UN PREMIER PAS VERS LA MISE EN  
ŒUVRE DU PREMIER TRONÇON DE LA LIGNE ROUGE DU GPE**

Le 5 juillet 2012, le conseil municipal d'Aulnay-sous-Bois a voté à l'unanimité la cession de la parcelle de terrain de 2126 hectares, située sur la RN2 à proximité du carrefour de l'Europe, au profit de la Société du Grand Paris. Cette vente a pour objectif la réalisation des travaux de la gare du Grand Paris Express.

Aulnay-sous-Bois devient de fait la première ville à céder un terrain pour la construction d'une gare du Grand Paris. Elle servira de point de départ aux deux tunneliers qui creuseront le premier tronçon de la ligne rouge appelé à relier les gares du Bourget et de Noisy-Champs.

D'un montant de 2 400 000 euros, l'acte de vente prévoit, outre le démarrage des travaux de la nouvelle gare d'Aulnay-sous-Bois, celui des aménagements sur la parcelle qui accompagneront son arrivée.

La station du Grand Paris Express va ainsi accélérer le développement de la ville, que ce soit en matière de création d'emplois ou d'accès aux bassins d'activités avoisinants. L'arrivée du métro automatique devrait notamment permettre de valoriser le nouveau pôle de centralité prévu dans le Plan de Rénovation Urbaine qui sera composé de commerces, de logements et de services publics.

Forte de la future gare idéalement située au confluent du Plan de Rénovation Urbaine et des différentes zones d'activités existantes, la municipalité espère plus largement redonner un souffle aux quartiers situés au nord de la RN2 où vivent près de 24 000 aulnaysiens. Il s'agit par là même de créer un véritable lieu de vie et de sociabilité au nord de la ville, à l'image du reste du territoire.